



La RISAVR débute son programme estival de Capture-Stérilisation-Relâche-Maintien (CSRМ) pour les chats errants sur le territoire d’Otterburn Park.

Une centaine de chats errants vaccinés, vermifugés et stérilisés gratuitement sur le territoire



Soucieuse de diminuer la surpopulation de chats errants sur le territoire de la Ville d’Otterburn Park, la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu débute son programme de Capture-Stérilisation-Relâche-Maintien (CSRМ) en mai 2021.

Ce programme est une façon éthique et reconnue pour mettre un terme au problème de surpopulation féline.

Objectifs du programme

Les objectifs du programme sont de diminuer la surpopulation de chats errants sur le territoire, favoriser la stériliser des chats, éviter la reproduction et le surpeuplement d’animaux non désirés, ce qui constituent une nuisance importante dans certaines municipalités et finalement diminuer le nombre d’euthanasies.

Le bien-être des chats errants est une responsabilité collective et en l’absence de mesures pour limiter leur nombre, ces chats luttent pour leur survie et deviennent une nuisance pour les citoyens. Ils sont souvent sous-

alimentés et développent des maladies. Ces chats sont souvent nés de générations de chats sans domicile et sont abandonnés. Comme ils ne sont pas stérilisés ils se reproduisent rapidement et augmentent la surpopulation de chats errants. Par le biais du programme CSRM de la RISAVR, les chats sont soignés et stérilisés et des citoyens bénévoles deviennent gardiens des chats qui occupent un espace géographique limité. La surpopulation est alors contrôlée.

L'importance que revêt la stérilisation des chats

Conformément au nouveau règlement municipal relatif aux animaux en vigueur, **il est dorénavant obligatoire pour un propriétaire de chat de faire stériliser ce dernier s'il n'est pas maintenu exclusivement à l'intérieur de la résidence.** Le propriétaire du chat qui ne se conforme pas à cette obligation commet une infraction et est passible d'une amende de 250\$ à 750 \$. En cas de récidive, les amendes prévues sont doublées.

La prolifération des chats et leur capacité à se reproduire rapidement est bien connue. En effet, il est estimé que **deux chats errants peuvent donner naissance à 10 à 15 chatons par année** et en quatre ans ces deux chats non stérilisés peuvent engendrer 1 728 chats en trois ans et **20 736 chats en quatre ans.**

La stérilisation des chats errants permet de mettre fin à ce cycle de reproduction et limite le nombre de chats errants. De plus, la stérilisation des chats met fin aux comportements liés aux hormones sexuelles, que ce soit le marquage urinaire, les vocalisations excessives et les bagarres.

Enfin, en matière de gestion animalière, il est prouvé que capturer tous les chats et faire le vide dans un milieu n'est pas une solution à long terme car le vide sera rapidement comblé par l'arrivée de d'autres chats. Quelques chats stérilisés peuvent occuper le territoire et limiter la venue de d'autres chats.

Mode de fonctionnement du programme

Pour prendre part au programme approuvé par le Conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park, les citoyens doivent travailler ensemble afin d'identifier les quartiers où le problème de chats errants est important.

Par la suite, les citoyens identifient des gardiens de la colonie sur le territoire.

Le gardien de colonie s'engage à nourrir à ses frais et héberger 3 à 5 chats sur son terrain, dans un abri spécialement conçu pour eux, et ce, au cours des prochaines années. Le coût relatif à la nourriture est évalué à 700-800 \$ par année. Le gardien de colonie doit par la suite présenter le projet à ses voisins et obtenir leur accord par écrit car les chats circuleront sans doute sur leur terrain et pourraient y laisser leurs excréments.



Une fois l'accord des voisins obtenus, le gardien de colonie bénéficie du soutien de la RISAVR pour la construction de l'abri et du bac à sable pour les chats. La RISAVR convient par la suite de la date de capture et de stérilisation des animaux.

La veille de la stérilisation, la RISAVR prête des cages de capture au gardien de la colonie. Ce dernier installe les cages sur son terrain et dans le voisinage la veille. Le lendemain matin, il apporte les cages de capture avec les chats à l'intérieur au refuge. L'équipe médicale de la RISAVR prend les animaux en charge et leur prodigue les soins requis. L'équipe médicale examine l'animal, procède à la vaccination, en incluant les vaccins de base (PRC)

et le vaccin contre la rage, leur donne un vermifuge, nettoie les oreilles et les stérilise. Des médicaments pour éviter la douleur et l'inflammation sont également donnés aux animaux. Les chats et chatons socialisés pourront être mis à l'adoption. Les chats non socialisés seront retournés sur leur lieu de capture et le bout de l'oreille gauche sera coupée en biseau afin de reconnaître l'animal stérilisé une fois ce dernier relâché. L'extrémité de l'oreille coupée en biseau est un signe reconnu pour confirmer que l'animal est stérilisé et désigné « chat de communauté » au Québec et ailleurs. De plus, la RISAVR apposera un tatouage vert sur le ventre des chats comme preuve supplémentaire de stérilisation. Par la suite, le gardien revient chercher les animaux dans leur cage. Les chats mâles seront libérés dans leur milieu immédiatement alors que les femelles devront rester en captivité chez le gardien de colonie 12 h-24 h pour s'assurer que leur plaie est en bonne voie de cicatrisation. De plus, la RISAVR fournira un traitement antidouleur à la chatte que le gardien de colonie administrera le lendemain.

Les animaux doivent être errants et en santé pour bénéficier de ce programme. Les animaux en mauvaise santé ou ayant un potentiel d'adoption seront pris en charge par la RISAVR.

Composition de la colonie

Chaque colonie comptera entre 3 et 5 chats et les chats appartiennent à la communauté.

Critères à rencontrer pour devenir gardien de colonie

Pour devenir gardien de colonie, la personne doit :

1. Être âgé de 18 ans et plus et s'inscrire au programme.
2. Être disponible pour prendre soin des animaux pendant 3-5 ans.
3. Être propriétaire d'une maison ou d'un condominium et vivre au rez-de-chaussée.
4. Obtenir l'accord écrit des six voisins et du syndicat de copropriété le cas échéant.
5. Avoir la capacité financière de nourrir les animaux à long terme (800 \$ par année).
6. Fournir l'abri isolé contre le froid et la pluie pour loger les animaux et le bac de sable requis pour leurs excréments. Le bac de sable donne aux animaux un lieu précis pour déféquer et limite les nuisances pour les voisins.
7. Signer un engagement à l'effet que les chats appartiennent à la communauté et non au gardien de colonie.
8. S'engager à nourrir les chats quotidiennement au même moment durant la journée (7 h – 17 h), et de retirer toute forme de nourriture à partir de 17 h pour éviter d'attirer les animaux sauvages et leur fournir de l'eau fraîche en utilisant un bol à élément chauffant l'hiver.
9. Identifier un remplaçant lors d'absence ou vacances.
10. Signer le formulaire et l'engagement de la RISAVR qui précise les conditions du programme CSRM.

Financement

Ce programme est financé par la RISAVR.

Réserve et mise en garde

Le programme n'est pas un programme de stérilisation pour personnes à faible revenu ou un programme de stérilisation subventionné. La RISAVR ne stérilisera pas les chats des citoyens, ni les chats qui appartiennent déjà à un gardien et qui ne sont pas errants.

Si le chat errant capturé est en mauvaise santé l'équipe médicale le prendra en charge et ce chat ne sera pas remis dans la communauté. À l'inverse, si le chat errant a un potentiel d'adoption élevé, l'équipe médicale lui

prodiguera les soins requis et l'équipe d'animalières veillera à sa socialisation pour lui trouver une famille pour l vie.

Intérêt

Les citoyens intéressés à devenir gardien de colonie à Otterburn Park sont invités à contacter la RISAVR par courriel à l'adresse info@animaux-savr.com ou par téléphone en composant le 450-813-7381. Un formulaire leur sera transmis et les modalités précises de fonctionnement leur seront présentées.